



Développement Durable

Rapport 2010



Introduction

Rachetée par le groupe GALAPAGOS en novembre 2009, ALPINA Savoie conserve à la fois son portefeuille de produits issus essentiellement de la transformation du blé dur (semoule, pâtes, couscous et spécialités régionales) et ses canaux de distribution (grande distribution, restauration hors domicile, industries agroalimentaires, grossistes orientaux et export). L'entreprise compte 180 salariés pour un CA de 47 millions d'euros.

Christian Tacquard, président, renouvelle son engagement et celui d'Alpina Savoie en faveur des 10 principes du Pacte Mondial.

En 2010, ALPINA Savoie a poursuivi ses actions en faveur du développement durable avec pour objectifs principaux :

- Amélioration du suivi des actions et des performances DD
- Sensibilisation et renforcement de l'implication du personnel
- Communication et implication auprès des parties prenantes

Dans ce cadre, les actions entreprises soutiennent l'ensemble des principes du Pacte Mondial :

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence; et
2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
5. L'abolition effective du travail des enfants; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



WE SUPPORT



Progrès sociaux

Normes du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



Rémunération

Afin d'améliorer le pouvoir d'achat des salariés, la direction d'ALPINA Savoie met en œuvre plusieurs plans d'actions.

- Après une longue période d'incertitude pour l'avenir de l'entreprise, la situation d'ALPINA Savoie s'est stabilisée avec l'entrée dans son capital du groupe GALAPAGOS. Après de longs mois difficiles, la nouvelle direction générale a décidé d'attribuer à l'ensemble des salariés une prime exceptionnelle pour récompenser tous les efforts fournis pour sauver l'entreprise. Ainsi en mars 2010, chaque collaborateur a perçu une somme de 500€ bruts en plus de sa rémunération habituelle.
- Depuis plusieurs années, ALPINA Savoie a mis en place un contrat de complémentaire santé de groupe pour l'ensemble de ses salariés. Tous bénéficient donc de ce contrat offrant 3 niveaux de couverture au choix. ALPINA Savoie participe depuis le début au paiement de cette mutuelle. En 2010, sa participation a augmenté passant de 9€ par mois et par salarié à 20.20 €. L'entreprise offre ainsi à chaque salarié le niveau de couverture minimum de la complémentaire santé.
- 2010 a été aussi l'année du réajustement des salaires du personnel non-cadre. L'objectif était de réduire les inégalités et d'éviter les discriminations concernant les rémunérations des salariés non-cadres.

Climat / Dialogue social

Afin d'améliorer le climat social et les conditions de travail, le nouvel actionnaire de l'entreprise a aussi mis en œuvre deux grands projets : un audit social ainsi qu'un accord de Gestion Partagée des Emplois et Compétences (GPEC).

- L'audit social apporte un éclairage sur l'état des relations internes et il permet de dégager des pistes pour améliorer le contexte social.
 - Le contrat de GPEC est un signe fort de la Direction Générale qui renforce les liens avec les salariés grâce à un engagement à plus de transparence et une meilleure communication.
- Dans ce contexte, les échanges entre les partenaires sociaux et la Direction Générale se sont développées et le dialogue social a progressé.
- En parallèle, l'environnement de travail s'est amélioré grâce à des projets très concrets : le rafraîchissement d'une partie des locaux avec des travaux de peinture et le renouvellement des téléphones et des chaises de bureau pour les assistantes commerciales.

Solidarité

Dans le cadre de notre démarche de Développement Durable, nous n'oublions pas la solidarité. C'est ainsi que nous avons mis en place des dons réguliers et conjoints entre salariés et entreprise.

- Depuis 2009, chaque salarié peut donner tout ou partie des pâtes gratuites qu'il reçoit tous les mois à une association caritative. Chaque mois, nous choisissons une nouvelle organisation bénéficiaire des dons. C'est ainsi qu'en 2010, les salariés ALPINA Savoie ont donné 178kg au profit de la Croix Rouge Française, du Secours Populaire, de la Cantine Savoyarde, de la Banque alimentaire et aussi des sinistrés d'Haïti suite au séisme début 2010. L'entreprise a contribué pour sa part en ajoutant 250kg à la collecte réalisée auprès des salariés.

Et pour la suite , 2011

- Nous allons poursuivre l'amélioration des conditions de travail pour le personnel des bureaux ainsi que pour le personnel de production avec l'intervention d'un ergonome pour réduire le développement de troubles musculo-squelettiques, la poursuite du renouvellement des chaises de bureau pour diminuer les problèmes de postures du personnel de bureau.
 - Le réajustement des salaires doit se poursuivre également pour le personnel cadre.
 - L'accord de GPEC définit en 2010 doit désormais être appliqué
 - Les conclusions de l'audit social devront être étudiées afin de dégager éventuellement d'autres pistes de progrès.



Progrès environnementaux

Environnement

7. **Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;**
8. **A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et**
9. **A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**



Bilan Carbone / Coût Carbone

- Dans le cadre de notre objectif d'améliorer le suivi de nos performances en terme de Développement Durable, ALPINA Savoie a réalisé un bilan carbone en participant à une opération collective de l'organisation « Coop de France – Rhône-Alpes – Auvergne ». L'étude a été réalisée sur l'ensemble de l'entreprise ; siège social et usines.
Les données collectées selon la méthode de l'ADEME ont permis d'établir que l'activité de l'entreprise a généré un équivalent de presque 47 000 t de CO₂ en 2009 soit environ 0.94 kg d'équivalent CO₂ par kg de produit fini.
Les deux principaux postes d'émissions sont la production de la matière première : le blé dur et la consommation d'énergies pour la production. ALPINA Savoie travaille depuis de nombreuses années à la réduction des impacts de la production de ses blés via sa filière d'approvisionnement contrôlée par un organisme tiers. De la même manière, l'entreprise tente de réduire ses consommations d'électricité, de vapeur et d'eau. Après des progrès notables sur l'eau, elle avait déjà entrepris en 2010 des projets visant à limiter son besoin de vapeur.
- En parallèle du Bilan Carbone, nous avons participé au test d'une méthode de calcul du coût carbone pour les produits de grande consommation. Avec la société Greenext, nous avons évalué le coût carbone de 5 articles représentatifs de l'activité de l'entreprise en grande distribution. Cela nous a permis de contribuer à la mise au point de l'outil afin de fiabiliser les mesures à venir et aussi de permettre sa diffusion aussi largement que possible.

Achats responsables

- L'essentiel de nos achats concerne le blé dur. Nous avons depuis 1998 une filière propre soumise à un cahier des charges strict répondant aux principes de l'agriculture maîtrisée et auditée par un organisme tiers. Les blés issus de cette filière proviennent exclusivement de France. Pour ce qui concerne le blé biologique, nous tentons désormais de développer nos achats également en France pour limiter les transports. En 2009 et 2010 plus de 95% de nos blés étaient cultivés en France. Pour les blés biologiques, la part française est passée de 56% à 66% entre la récolte 2009 et la récolte 2010.
- Les achats d'emballages et de fournitures respectent aussi les valeurs du Développement Durable.
Pour les emballages de la marque ALPINA, nous avons sélectionné des prestataires situés à proximité de l'entreprise (moins de 150kms). Nous avons d'ailleurs référencé un nouvel imprimeur pour nos étuis à Grenoble, il remplace un fournisseur situé au Pays Basque espagnol. C'est ainsi que nous avons réduit le transport des étuis de plus de 5000kms en 2010.
Nos emballages en papier et carton sont tous recyclés ou issus de forêts gérées durablement.
Les fournitures de bureau s'adaptent progressivement au Développement Durable. Les agrafeuses traditionnelles sont remplacées par des agrafeuses sans agrafes. Les produits rechargeables sont privilégiés : correcteur et stylos. Le papier, les blocs notes repositionnables, les chemises et sous-chemises sont soit recyclés soit issus de forêts gérées durablement. Nous avons également référencé des stylos et des porte-mines constitués de matériaux recyclés. Au total nous avons désormais 10 fournitures éco-responsables.

Economies

- Nous avons réalisé d'importantes modifications sur notre outil de production de couscous. Cela nous permet de réaliser des économies d'électricité avec une consommation réduite de 64% pour une production équivalente.
- Nous avons également poursuivi nos économies de papier. Grâce à la mise en place d'un nouvel outil informatique aux ressources humaines, toutes les demandes de congés sont désormais transmises en ligne et nous économisons donc environ 2000 bons de congés soit 1000 feuilles A4 (environ 5kg de papier).
Au total, la sensibilisation et l'implication de chacun nous ont permis d'économiser plus de 50000 feuilles soit plus de 250kg de papier. Nous avons ainsi épargné au moins 5 arbres.
- Lors du renouvellement des équipements, nous prenons aussi en compte les possibilités d'économies d'énergie ; par exemple, changement de néons d'éclairage (passage de 18 néons de 58 W à 36 W), achat de nouveaux réfrigérateurs pour la cantine classés A+ en remplacement d'appareils anciens vieux de plus de 15 ans.

Et pour la suite, 2011

- Poursuivre les améliorations process
 - Nous allons étudier nos consommations de chaleur pour tenter de recycler une partie de la chaleur process pour le chauffage du secteur administratif.
 - Se donner des objectifs chiffrés de réduction des émissions de GES
 - Nous avons débuté un projet de révision des emballages de la marque ALPINA qui portera ses fruits en 2011 et nous permettra une réduction importante des quantités de film utilisé pour chaque sachet de produit.
 - Nous allons nous fixer des objectifs pour veiller à limiter autant que possible le transport de notre matière première.
 - Nous avons prévu de mettre en place le tri sélectif du papier dans le secteur administratif afin de recycler tout ce qui peut l'être.



Partage

Droits de l'homme

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence; et**
- 2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.**

Normes du travail

- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;**
- 5. L'abolition effective du travail des enfants;**

Environnement

- 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et**
- 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

Lutte contre la corruption

- 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

La Responsabilité Sociétale implique que nous apportions notre contribution à la diffusion des valeurs et au déploiement de projets en faveur du Développement Durable. C'est pourquoi nous multiplions les échanges externes sur ce thème.

- Nous faisons partie par exemple à la commission « Développement Durable » au sein de la FEEF*, une association de fournisseurs de la Grande Distribution. Cela nous permet d'échanger avec d'autres industriels sur les bonnes pratiques et également de mieux connaître les politiques et attentes de nos clients GMS** dans ce domaine.
- Afin de professionnaliser notre démarche, notre responsable Développement Durable a suivi une formation au sein du Collège des Hautes Etudes du Développement Durable en Rhône-Alpes (CHEDD – RA). Cela nous permet en outre d'être en contact avec des experts et d'élargir notre vision.
- Nous essayons également de développer nos relations avec les entreprises voisines de notre usine ainsi qu'avec nos fournisseurs. Il nous semble important de connaître l'implication de chacun en faveur du Développement Durable afin d'œuvrer ensemble et éventuellement de construire des projets communs. Nous avons par exemple mis en place un questionnaire destiné à nos fournisseurs pour obtenir une synthèse comparative des politiques mises en œuvre dans le respect des principes du Pacte Mondial. En 2010, 10 fournisseurs nous ont transmis leur réponse.
- De notre côté, nous répondons volontiers aux enquêtes de nos clients qui souhaitent connaître les détails de notre démarche en faveur du Développement Durable. Cela nous permet notamment d'évaluer avec un point de vue extérieur nos actions.
- Nous participons aux opérations de promotion du vélo et des modes de transport doux organisées par Chambéry Métropole.

En 2011 :

- Nous allons relancer nos fournisseurs afin de connaître leur implication dans le Développement Durable. L'objectif est que les fournisseurs principaux qui représentent 80% de nos achats nous communiquent les éléments les concernant.
- Nous avons un objectif de coordonner l'ensemble de nos actions avec Chambéry Métropole et de réaliser un Plan de Déplacement d'Entreprise, si possible en collaboration avec les entreprises voisines de la nôtre.
- Nous allons également poursuivre la mobilisation interne avec une communication adaptée dans chaque département de l'entreprise pour rappeler à chacun les gestes du quotidien en faveur d'un Développement Durable.



* FEEF : Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France

** GMS : Grandes et Moyennes Surfaces